



# 2020

## BILAN DES ACTIVITÉS

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>MOT DU DIRECTEUR</b>	<b>1</b>
<b>STRUCTURE ADMINISTRATIVE</b>	<b>2</b>
<b>RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<b>3</b>
<b>DIVISION DE L'ADMINISTRATION</b>	<b>4</b>
• Faits saillants de l'année <b>2020</b>	<b>4</b>
<b>DIVISION DES OPÉRATIONS</b>	<b>7</b>
• Incendies majeurs	<b>9</b>
• Nature des interventions	<b>10</b>
• Interventions par « mois » de <b>2018 à 2020</b>	<b>11</b>
• Interventions par « heure » de la journée	<b>11</b>
• Pertes matérielles	<b>12</b>
• Temps de réponse	<b>12</b>
• Force de frappe	<b>13</b>
• Formation	<b>14</b>
<b>DIVISION DE LA PRÉVENTION</b>	<b>16</b>
• Section des mesures préventives	<b>17</b>
• Programme d'éducation du public	<b>18</b>
• Section recherche des causes et circonstances d'incendies	<b>20</b>
<b>SÉCURITÉ CIVILE</b>	<b>21</b>
<b>SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES ET DOSSIERS MRC</b>	<b>26</b>
• La réalisation des objectifs du schéma <b>2020</b>	<b>28</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>37</b>

---

---

# Mot du directeur

---



Luc Chaput, directeur

## Mot du Directeur

Au nom de l'administration du Service de la sécurité incendie, de son état-major et en mon nom personnel, j'ai le plaisir de vous présenter le bilan des activités annuelles pour l'année 2020.

A la lecture de ce bilan, vous serez à même de constater l'amplitude des tâches que doit accomplir un service incendie pour lui permettre de réaliser sa mission. Bien que toutes nos actions s'orientent vers le service au citoyen, qui est au cœur de nos préoccupations, nous ne pouvons lésiner sur nos obligations envers nos employés.

Ces obligations nécessitent de notre division opérationnelle et administrative, un suivi d'une rigueur extrême, et d'une connaissance approfondie des normes permettant aux pompiers d'intervenir sans mettre en péril leur intégrité physique. Ces mêmes obligations, dans un contexte de pandémie de la COVID-19, nous ont forcé, par décret, à annuler ou à reporter la dispense de formations adaptées, et ont rendu plus difficile voire impossible le maintien des compétences.

Notre division de la prévention a fait face à différentes contraintes, également reliées à la pandémie de la COVID. Elle a dû prioriser ses interventions en regard de notre clientèle vulnérable, et bien qu'elle n'ait pu atteindre toutes les cibles prévues au schéma de couverture de risques, je peux affirmer qu'elle a fait preuve de dévouement et de professionnalisme pour relever ces défis.

Pour maintenir les opérations, nous avons été confrontés à plusieurs défis. Cette nouvelle réalité nous a obligés à repenser toute l'organisation du travail, et revoir nos méthodes d'intervention. Toutefois, la détermination et la capacité d'adaptation de nos pompiers viennent atténuer ces contraintes.

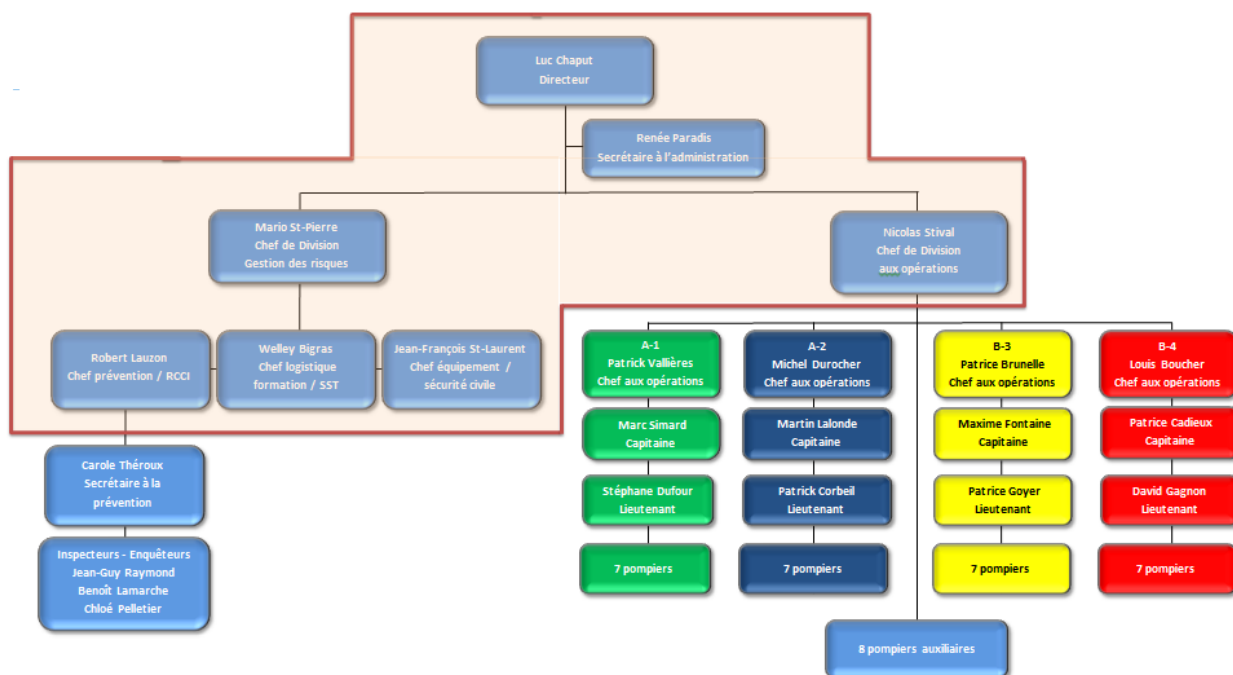
En résumé, nous n'avons pas la prétention d'être parfaits, mais je peux vous assurer, chers citoyens, que vous êtes entre de bonnes mains, et que nous allons tout mettre en œuvre pour offrir aux citoyens de Saint-Jérôme, un niveau de service correspondant à vos attentes et réalités.

Bonne lecture!



# Structure administrative

## ORGANIGRAMME ÉTAT-MAJOR UNIFIÉ





# Ressources financières

En 2020, le budget du Service de la sécurité incendie était de 8 682 100 \$, soit une augmentation de 5,1 % par rapport à l'année 2019. Il représente 5,86 % du budget global de la Ville de Saint-Jérôme.

Le budget est réparti en quatre volets, soit l'administration, l'intervention, la prévention et la sécurité civile. L'intervention demeure le volet ayant la plus grande part en raison de sa masse salariale.

SAINT-JÉRÔME	RESSOURCES FINANCIÈRES SSI					
	Budget municipal (\$)	Budget incendie			RFU (\$)	\$ incendie/100\$ RFU
		(\$)	% du budget	% du budget en prévention		
<b>2018</b>	134 600 000 \$	7 899 300 \$	5,87%	0,48%	7 469 261 865 \$	0,10576 \$
<b>2019</b>	140 300 000 \$	8 260 900 \$	5,89%	0,39%	7 624 500 320 \$	0,10835 \$
<b>2020</b>	148 200 000 \$	8 682 100 \$	5,86%	0,33%	8 318 237 713 \$	0,10437 \$

## REVENUS

Depuis plusieurs années, un règlement ayant pour objet de fixer la tarification générale sur l'ensemble du territoire de Saint-Jérôme permettant, entre autres, de facturer certaines activités, biens et services.

En 2020, le Service de sécurité incendie a généré un revenu à la Ville de Saint-Jérôme de 281 446 \$ pour différents services offerts.

ANNÉE	PARTAGE DES RESSOURCES EN GESTION REGROUPEE	LOCATION D'ESPACE AU POSTE DE POMPIERS DU SECTEUR BELLEFEUILLE	SAAQ DESINCARCERATION	REMPLEISSAGE DE CYLINDRE	ENTRAIDE	AUTRE SERVICE	FEU DE VEHICULE	FORMATION	TOTAL
2019	78 893 \$	7 634 \$	37 676 \$	4 096 \$	18 088 \$	250 \$	1 610 \$	1 125 \$	149 372 \$
2020	205 000 \$	14 562 \$	8 157 \$	2 536 \$	32 708 \$	18 843 \$	0 \$	0 \$	281 446 \$



# Division de l'administration

---

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2020

Pendant une bonne partie de l'année, toutes nos actions ont été adaptées selon la situation de la pandémie de COVID-19. Des actions prioritaires ont été mises en place afin prévenir le maintien d'un service à la population sans faille. Pour ce faire, nous avons entrepris la division des équipes de travail en 2 groupes, dont un de quatre pompiers à la caserne de Saint-Antoine et l'autre de 5 pompiers positionnés à la caserne Centre.

Consécutivement, nous avons procédé à la révision de la couverture du territoire pour les appels non urgent, en créant deux secteurs, c'est-à-dire un pour chacune des casernes.

Ensuite, nous avons procédé au réaménagement complet du poste Ouest, dans le secteur de Bellefeuille, pour relocaliser les inspecteurs qui logeaient au poste de Saint-Antoine. Tous ces changements ont été faits en lien avec les consignes sanitaires décrétées par le gouvernement du Québec.



Les exigences du ministère de la Santé publique, en lien avec les procédures des gestes barrière pour contrôler la pandémie, ont entraîné la mise en place de nouveaux horaires de travail pour les pompiers, dont l'horaire de 24h, et l'horaire de 48h pour les chefs aux opérations, du mois d'avril au mois de septembre.

Pour l'année 2020, l'achat en commun est maintenu et reconduit avec d'autres services de sécurité incendie pour les habits de combat, dont Blainville, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Mirabel et Deux-Montagnes).



En 2020, les mandataires sont maintenus pour l'évaluation de nos besoins en remplacement du camion échelle-pompe, qui fut octroyé à Aréo-Feu Ltée pour un modèle Rosenbauer. Ce camion sera livré en octobre 2021. Ce qui permettra à nos mandataires de finaliser l'emplacement des équipements dans les nombreux coffres, et ce, avant la mise en service du camion.



D'autre part, le service a choisi d'uniformiser le matériel utilisé lors des sauvetages nautiques, en eaux vives et sur glace, en faisant l'acquisition de nouvelles combinaisons de type « Dry-Suit » et de nouvelles vestes de flottaison. De plus, l'achat de nouveaux équipements, tels que des gaffes de type New York et la lance perforatrice modulaire, offrent plus de polyvalence dans l'exploration et l'extinction d'un incendie.



L'année a été florissante en ce qui concerne les ressources humaines.

Un fait marquant a été la retraite du lieutenant Denis Dupuis en mai 2020, après 28 ans de service. M. Dupuis a joint les rangs du service de la sécurité incendie en novembre 1992. Par la suite, il a été promu pompier permanent en mars 1996, au sein de l'organisation jérômienne, puis en mars 2007, il a été promu lieutenant.

À l'initiative du pompier P. Raymond, un mémorial pour hommages aux services rendus, a été créé afin d'honorer les pompiers qui ont servi au sein du service sécurité incendie de Saint-Jérôme jusqu'à leur départ à la retraite.



D'ailleurs, le départ à la retraite du Lieutenant Dupuis a entraîné la nomination du lieutenant Stéphane Dufour, puis l'embauche à titre de pompier permanent du pompier auxiliaire Arnaud Lord. Consécutivement, il s'en est suivi de l'embauche de deux nouveaux pompiers auxiliaires afin de pourvoir les postes vacants.

Afin de supporter la division des opérations, il y a eu l'embauche temporaire de Luc Robillard, qui agit comme chef aux opérations en remplacement du congé de maladie de Michel Durocher.

Subséquentement, deux nouveaux pompiers deviennent éligibles comme lieutenant, dont les pompiers Sylvain Charbonneau et Pascal Raymond, puisqu'ils ont réussi le test de sélection au poste de lieutenant.

Un remaniement interne de l'état-major a eu lieu en fin d'année, et Patrice Brunelle, chef aux opérations, est appelé à rejoindre provisoirement la division administrative et logistique.



# Division des opérations

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2020

En 2020, les pompiers ont combattu un peu moins d'incendies de bâtiment, soit 35 au comparable de 38 en 2019, avec des pertes matérielles légèrement plus importantes, marquées par deux (2) incendies majeurs, dont un au 244 Godmer, à la brasserie Dieu du ciel, le 20 septembre dernier, et un autre au 850 de l'Industrie, dans un complexe de condos industriels, le 6 novembre 2020.

Ainsi, les 35 incendies de bâtiments de 2020, ont entraîné des pertes matérielles évaluées à 2,4 M\$, dont 34 700 \$ de plus qu'en 2019.



D'un autre côté, une année sans décès, dont seulement 3 personnes ont subi des blessures lors d'un incendie en 2020.

Les pompiers ont également pris part à près de 6 000 activités de prévention un peu partout sur le territoire, et ont sensibilisé les citoyens sur les avertisseurs de fumée auprès de 4 130 résidences.



**En 2020, il y a eu deux (2) incendies qui se sont déclarés dans une forêt du secteur Bellefeuille et l'autre dans le secteur Lafontaine, ce qui est rarissime à Saint-Jérôme.**

12 pompiers ont été appelés à intervenir vers 4 heures entre le boulevard Maisonneuve, la rue Chantilly et la rue Clément. La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a été appelée sur les lieux lors de cette nuit-là. La SOPFEU estime qu'au moins 1,6 hectares ont brûlé, soit environ 3 terrains de football. Il n'y avait aucun risque de propagation aux résidences qui se trouvaient tout près. L'incendie est imputable à l'activité humaine.



### **Un 2e incendie dans la même journée**

Un autre feu s'est déclaré dans un secteur boisé à la hauteur du 313 Boulevard des Hauteurs, aux limites de St-Hippolyte. En plus d'une vingtaine de pompiers de St-Jérôme, des avions-citernes et un hélicoptère de la SOPFEU survolaient le territoire. Pour ce feu de forêt, la SOPFEU confirme qu'il n'y a pas eu de danger pour la population.



## Incendies majeurs 2020

**50 000 \$ et plus**

Date	Adresse	Pertes matérielles	Causes
22 janvier 2020	1040, rue Lajeunesse	186 600 \$	Électrique
25 mars 2020	1340, 8 <sup>ème</sup> rue	90 000 \$	Électrique
30 avril 2020	503, rue Blanchard	105 000 \$	Feu de cuisson
27 mai 2020	976, rue Lamontagne	128 300 \$	Criminel
6 juin 2020	1153, boul. du Grand-Héron	268 800 \$	Article de fumeur
11 juin 2020	620, avenue des Colombes	165 000 \$	Article de fumeur
14 juin 2020	604, rue De Martigny	106 700 \$	Suspect
11 juillet 2020	895, 20 <sup>ème</sup> rue	60 000 \$	Électrique
13 juillet 2020	640, rue Saint-Georges	120 000 \$	Électrique
18 août 2020	1749, montée Ste-Thérèse	98 100 \$	Feu de cuisson
10 septembre 2020	597, rue De Martigny	120 000 \$	Électrique
20 septembre 2020	248, rue Godmer	116 100 \$	Criminel
21 septembre 2020	1042, rue Touchette	85 000 \$	Feu de cheminée
18 octobre 2020	328, 25 <sup>ème</sup> avenue	95 000 \$	Feu de cheminée
6 novembre 2020	850, rue de l'Industrie	350 000 \$	Électrique
10 décembre 2020	990, rue Cloutier	175 000 \$	Erreur humaine
		<b>1 269 600 \$</b>	



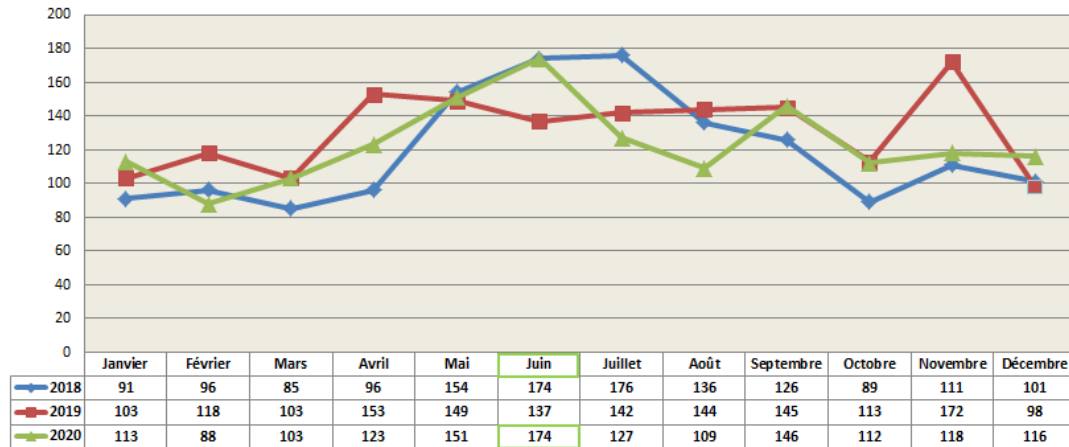


Statistiques annuelles du SSI - Ville de Saint-Jérôme

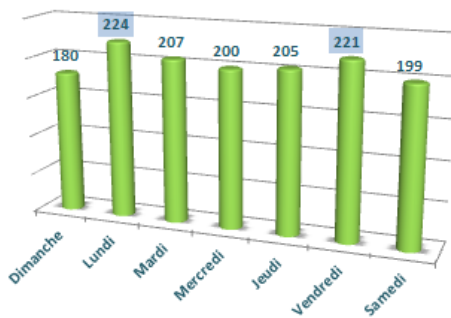
Code	NATURE DES INTERVENTIONS	2018	2019	2020	Total
1	Entraide	8	23	20	51
2	Assistance / autre	16	36	9	61
3	Assistance à la Police	11	12	9	32
4	Assistance aux citoyens	36	32	28	96
5	Fausse Alerte	48	28	29	105
6	Sauvetage hauteur		5	2	7
7	Sauvetage plan d'eau	2	3	4	9
8	Sauvetage de personne (ascenseur)	12	6	4	22
9	Sauvetage en espace clos				
12	Vent dommage bâtiment / structure	5	11	3	19
13	Feu extérieur	5	23	61	89
13A	Feu de débris / poubelle	29	22	10	61
13B	Feu de forêt		3	7	10
13C	Feu de broussailles, herbes, feuilles	27	7	14	48
13D	Feu de paillis, terreau, aménagement paysager	34	33	13	80
15	Feu de cuisson(cuisinière, BBQ)	10	17	8	35
16	Feu de véhicule	38	19	25	82
16B	Feu de véhicule, non-résident	2	4	1	7
17	Feu de cheminée	6	5	2	13
20	Feu de bâtiment	46	38	35	119
23	Feu d'appareil électrique, équipements	14	32	15	61
24	Senteur de fumée	51	49	40	140
25	Alarme de gaz (Naturel, Propane)	3	3	1	7
26	Senteur d'Essence, Huile	29	23	16	68
27	Système détecteur CO en opération	37	32	25	94
27-B	Système détecteur CO en opération (dynamitage)		1		1
28	Système d'alarme en opération	320	344	285	949
30	Explosion	1			1
33	Accident( routier, ferroviaire, aérien)	2	2	2	6
36	Assistance ambulanciers / médicale	6	8	12	26
37	Branches en contact avec des fils élec.	36	33	22	91
38	Dégâts d'eau / inondation	38	47	53	138
39	Matières dangereuses	30	50	26	106
40	Alarme incendie annulée	177	197	213	587
41	Vérification préventive	101	169	146	416
42	Accident / désincarcération / blessé	78	63	40	181
43	Fuite / odeur de gaz (propane / naturel)	38	45	30	113
45	Vérification feu à ciel ouvert	91	88	151	330
45C	Vérification feu à ciel ouvert conforme	18	25	33	76
49	Mission annulée	29	36	39	104
50	Alarme CO non fondée	1	3	3	7
	<b>Total appels relatifs au SCR</b>	<b>559</b>	<b>601</b>	<b>543</b>	<b>1703</b>
	<b>Total d'interventions pour l'année</b>	<b>1435</b>	<b>1577</b>	<b>1436</b>	<b>4448</b>
		<b>TOTAL DE 2018 À 2020</b>			

En 2020, les pompiers ont répondu à un nombre d'intervention moins élevé qu'en 2019, soit 1436 au comparable de 1577, totalisant 141 de moins.

## Interventions par « mois » de 2018 à 2020



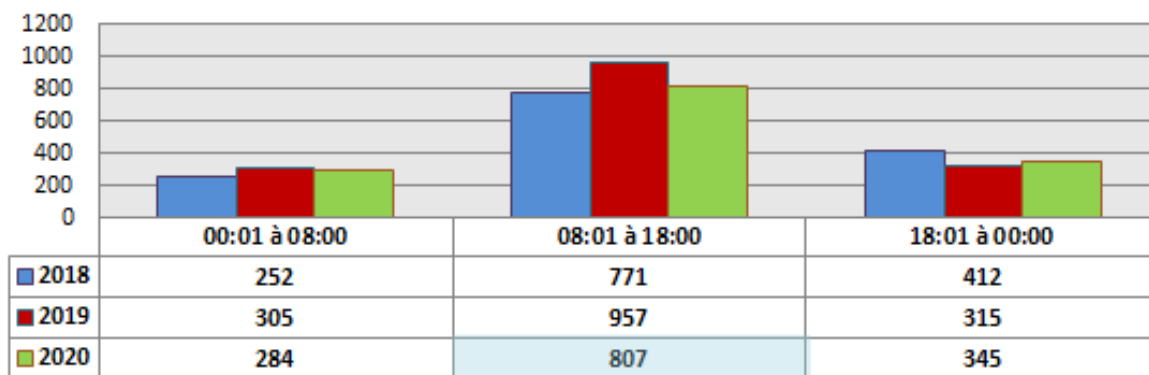
## Appels par « jours » en 2020



Après analyse pour 2020, nous constatons que la Division des opérations répond à 58% des appels entre les mois d'avril et de septembre, comparativement à 42% pour le restant de l'année. Malgré ceci, le mois de juin est le plus occupé avec 174 appels.

En 2020, les deux journées, où il y a eu le plus d'interventions, sont les lundis et vendredis.

## Interventions en fonction de « l'heure » de la journée

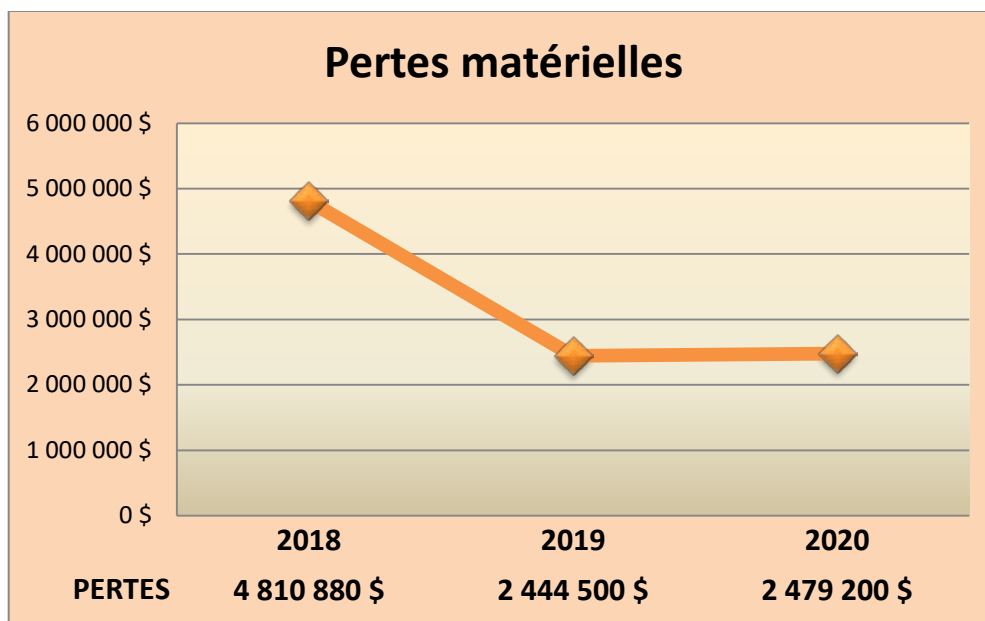


Le nombre d'interventions pour les périodes de jour et de soir est de 80 % (1 152). Plusieurs incendies majeurs avec des pertes de 50 000 \$ et plus ont eu lieu en soirée. Malgré le faible taux des interventions qui se déclarent la nuit 20 % (284), il est primordial d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel, car c'est durant cette période que les occupants sont les plus vulnérables. Sans compter que les appels entre minuit et 8 heures ont été générés principalement, pour des alarmes incendie et des accidents avec blessés.





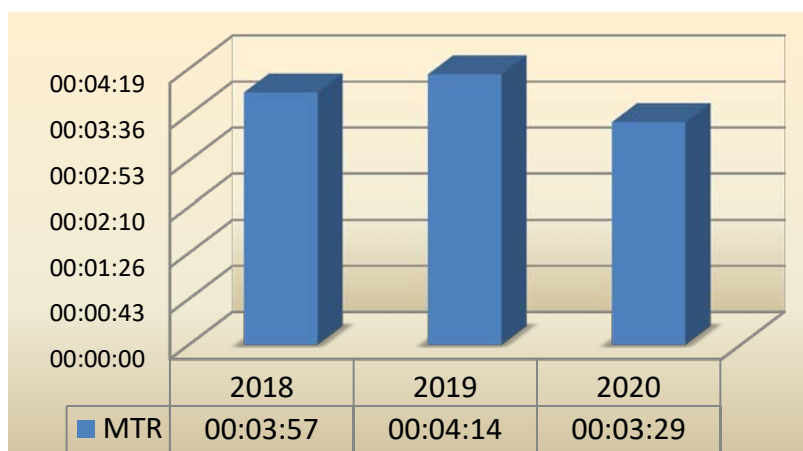
## Pertes matérielles



L'ensemble des pertes matérielles ont connu une légère remontée en 2020, pour se chiffrer à 2,48 millions de dollars, contre 2,45 millions de dollars en 2019.

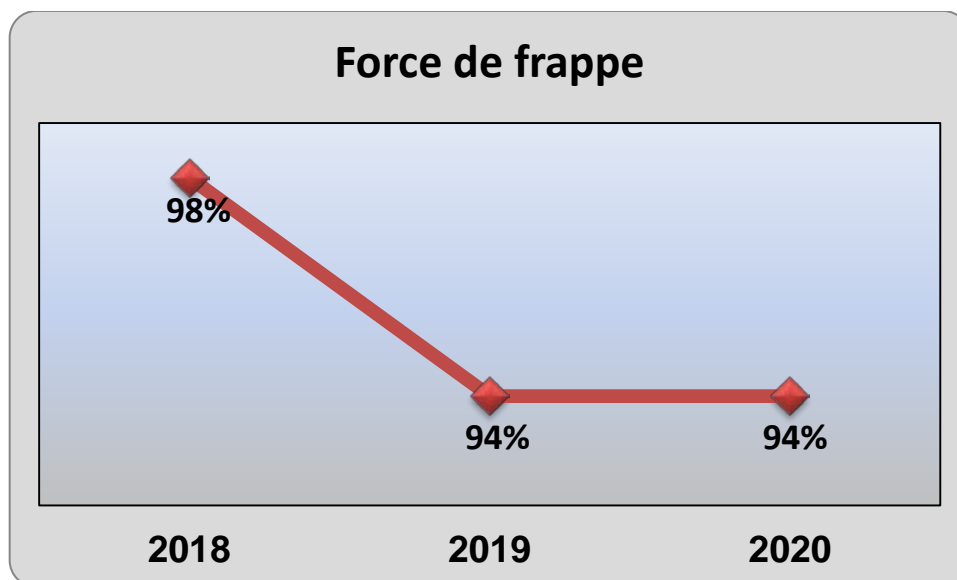
## Temps de réponse

**Tous les risques.**<sup>1</sup> En 2020, le nombre total d'interventions requérant les déploiements d'une force initiale ont été atteints à 94% dans un délai de réponse de 3 minutes 29 secondes. Ceci s'explique du fait que plus de 90% de nos appels d'incendie sont à l'Est de l'autoroute 15, où se retrouve la majorité de la population et du fait que le nombre d'appels fut en hausse, et ce, pour tout type d'appel confondu.



<sup>1</sup> Dès que l'alerte est reçue par le SSISJ, une force initiale composée de 10 pompiers est automatiquement déployée, peu importe les niveaux de risques du bâtiment impliqué (faibles, moyens, élevés et très élevés).

## Force de frappe



Bien que nous n'ayons pas atteint 100 % de la force de frappe, nous dépassons les exigences du ministère de la Sécurité publique, qui est de 90% d'atteinte minimale de la force de frappe prévue aux orientations du MSP, en lien avec les schémas de couverture de risques.

## Entraides

En 2020, notre service a été le requérant d'un total de 22 assistances des municipalités faisant partie de la M.R.C. de La Rivière-du-Nord, et de la Ville de Mirabel.

En retour, nous avons porté assistance aux services de sécurité incendie de la MRC et à l'Entraide des Basses-Laurentides, pour 29 reprises, à l'occasion d'interventions majeures. De ces demandes, nous avons prêté assistance à 10 d'entre-elles, qui ont été d'importantes interventions à Saint-Hippolyte, d'où l'importance de notre partenariat en partage de ressources.



ENTRAIDES 2020												
22 assistances	4	2	6	2	4	2	S/O	1	S/O	S/O	1	
29 demandes	10	16	2	S/O	1	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	
ENTRAIDES 2019												
13 assistances	4	2	6	S/O	1	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	
23 demandes	5	2	3	1	1	1	4	1	2	3	S/O	



# Formation

Au courant de l'année 2020, le Service de la sécurité incendie a poursuivi ses activités de maintien des compétences. Toutefois, ces activités ont été affectées par la pandémie COVID19.

## Sauvetage eau froide/glace

En février, la formation portait sur le sauvetage en eau froide/glace. Les pompiers ont pu se familiariser avec de nouveaux équipements, et parfaire leurs techniques de sauvetage.



## Pompage en aspiration

En octobre, ce fut un retour sur les principes d'aspiration en piscine, afin de préparer les pompiers à alimenter un autopompe en eau, dans un secteur dépourvu d'aqueduc.



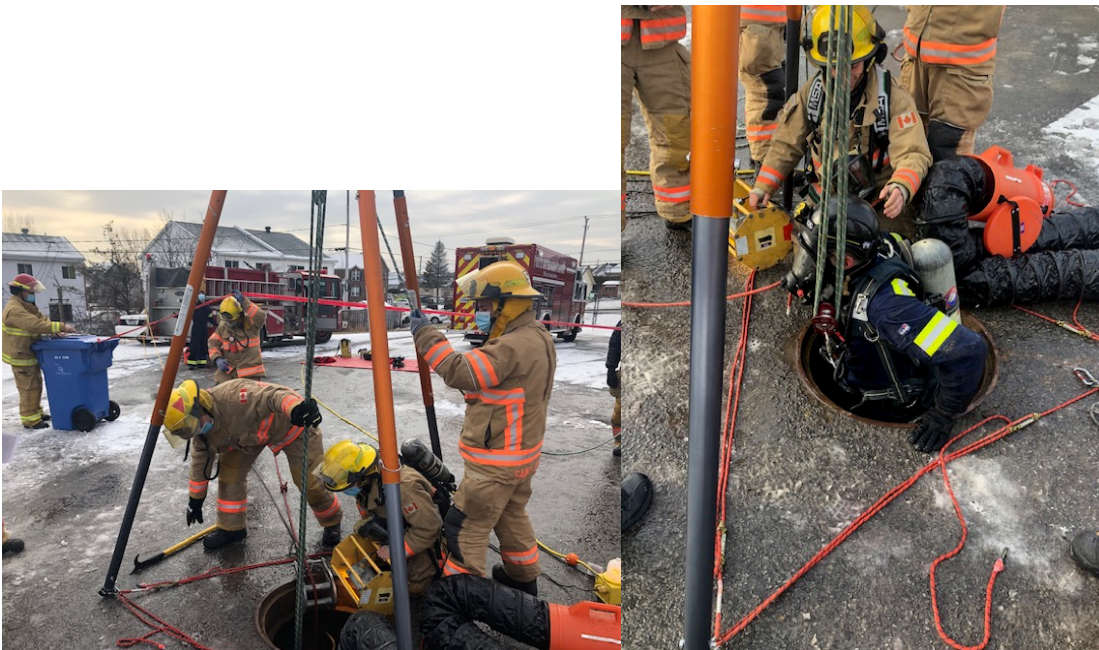
## Sauvetage en eau vive

En novembre, la formation consolidait les compétences sur le sauvetage en eaux-vives, tout en permettant la mise à l'essai des nouveaux équipements résistant au froid.



## Sauvetage en espace clos

En décembre, ce fut des simulations en espace clos. Cette formation visait à prendre une photo de l'évolution et des besoins à venir.



# Division de la prévention

## Principales activités

Type de prévention	Total 2019	RATIO	Total 2020	RATIO
01-CAPACITÉ D'OCCUPATION	9	1%	8	0%
02-CONSTAT D'INFRACTION	14	1%	2	0%
05-ENTRAIDE RCCI	1	0%	12	1%
06-ÉTUDE ET ANALYSE DE RAPPORT	148	11%	96	8%
07-ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	101	7%	19	2%
08-EXERCICE D'ÉVACUATION	84	6%	1	0%
09-PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE	12	1%	5	0%
10-PRÉPARATION DE FORMATION	8	1%	0	0%
11-INSALUBRITÉ MORBIDE	20	1%	18	0%
18-PLAINTES ET REQUÊTES	162	12%	221	18%
19-RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES	347	24%	325	27%
20-REPRÉSENTATION AU TRIBUNAL	2	0%	0	0%
21-SUPPORT AUX OPÉRATIONS ET AUTRES	13	1%	7	1%
22-VÉRIFICATION CHAUFFAGE D'APPOINT	10	1%	6	0%
24-VISITE DE CHANTIER	2	0%	0	0%
26-PNAP (aide à l'évacuation)	257	19%	262	22%
29-VISITE PRÉVENTIVE	23	2%	2	0%
30-RENCONTRE COMITÉS, ORGANISMES	6	0%	5	1%
32-DEMANDES RACCJ	23	2%	10	1%
35-ACCÈS À L'INFORMATION	136	10%	177	15%
36-CORRESPONDANCE	0	0%	44	4%
<b>Grand Total</b>	<b>1378</b>		<b>1220</b>	



# Section des mesures préventives

## Objectifs annuels du schéma de couverture de risques (SCR) 2020

INSPECTION DE RISQUES TRÈS ÉLEVÉS : 58

INSPECTION DE RISQUES ÉLEVÉS : 168

INSPECTION DE RISQUES MOYENS : 922

INSPECTION DE RISQUES FAIBLES : 5466

## Résultats

Catégories	2018			2019			2020		
	objectifs	Dossiers ouverts	%	objectifs	Dossiers ouverts	%	objectifs	Dossiers ouverts	%
Faibles	2918	2878	99 %	4684	6447	137 %	5466*	4132	76 %
Moyens	920	249	27 %	920	24	3 %	922	73	8 %
Élevés	90	207	230 %	95	122	128 %	168	129	77 %
Très élevés	30	30	100 %	87	99	113 %	58	86	148 %

\*inclus les risques faibles dans les usages moyens, élevés et très élevés



# Programme d'éducation du public

## Programme d'auto-vérification des avertisseurs de fumée

En 2020, le programme est adapté et maintenu, tel que prévu au schéma de couverture de risques, et dans le respect des mesures sanitaires de santé publique en lien avec la situation de la COVID-19.

Le service de sécurité de la Ville de Saint-Jérôme a donc dû mettre en place des méthodes de travail adaptées à la réalité de leur territoire.

### Auto-vérification par l'occupant avec une réponse en ligne

Les pompiers ont distribué des accroche-portes, dans des secteurs qui ont été ciblés en lien avec le programme de vérification des avertisseurs de fumée, sans contact avec les citoyens, sur lesquels l'occupant est invité à remplir un formulaire disponible sur le site Internet de la Ville. Le formulaire permet à l'occupant d'être informé sur les bonnes pratiques de vérification des mesures de prévention, et d'agir sur le bon fonctionnement de ses avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Ce formulaire permet également de valider les coordonnées des personnes-ressources et les différentes données, afin de pouvoir communiquer avec l'occupant, au besoin.

#### Actions requises par la division :

1. Élaboration d'un formulaire en ligne.
2. Mise en place d'une technologie informatique pour que l'occupant puisse avoir accès au formulaire, et y inscrire les données.
3. Suivi des envois.
4. Mise en ligne du formulaire sur le site Internet de la municipalité et sur une autre plateforme.
5. Suivi de la transmission des formulaires.
6. Ajout, au formulaire d'auto-vérification, de l'information en matière de prévention des incendies (accroche-porte) et d'un lexique explicatif pour s'assurer que les citoyens maîtrisent bien la démarche d'auto-vérification.

Cette méthode permet :

- ✓ d'éviter le déplacement des pompiers, sauf pour la distribution des accroche-portes;
- ✓ de responsabiliser l'occupant;
- ✓ de mettre à jour les données de l'occupant, lors de la transmission du formulaire rempli;
- ✓ d'atteindre une quantité importante de personnes dans un court laps de temps;
- ✓ de cibler une clientèle particulière.



## RESIDENCES DE PERSONNES AGEES (RPA)

En 2020, cette longue période de temps de confinement a changé notre façon de faire en lien avec les personnes qui demeurent dans les résidences de personnes âgées, et qui sont affectées par l'isolement. En effet, elles ne peuvent recevoir aucune visite et ne peuvent quitter leur logement respectif; ces personnes éprouvent beaucoup de découragement et d'ennui.

Afin de leur offrir un petit divertissement, la Division de la prévention des incendies a décidé de poser un geste pour aider nos aînés à passer au travers de ce confinement lié à la pandémie du Covid-19. D'ailleurs, le 7 mai 2020, des inspecteurs se sont présentés aux 21 résidences (RPA) de Saint-Jérôme pour distribuer des jeux de cartes ainsi que des cahiers d'activités à l'intention des résidents.



## Partenariat avec le cégep de Saint-Jérôme et autres établissements scolaires

Dans le cadre du cours de formation en loisirs, notre pompier éducateur a participé à une conférence zoom de 2 heures, auprès de 16 étudiants, pour les sensibiliser à la prévention incendie et leur expliquer le fonctionnement du service.

Voici quelques principes fondamentaux sur lesquels se basent cette sensibilisation, et auxquels ont participé les étudiants ;

- Reconnaître les situations dangereuses à la maison.
- Connaître les dangers reliés au feu de cuisson.
- Vérifier l'avertisseur de fumée.
- Comprendre la nécessité du système d'alarme incendie.

Dans le cadre d'une formation de 3 heures sur la manipulation des extincteurs portatifs, **29** personnes ont suivis la formation au local des scouts de Bellefeuille, le 17 janvier 2020 avant la pandémie.



# Section recherche des causes et circonstances d'incendie

Vous trouverez ci-joint le tableau des causes et circonstances d'incendie répertoriées pour l'année 2020. Au courant de l'année 2020, 46 dossiers ont été traités à la section RCCI de la Division la prévention.

<b>CAUSE PROPABLE</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>110- DOSSIER TRANSMIS POUR ENQUÊTE</b>	2	15
<b>200-UTILISATION INADÉQUATE D'UNE SOURCE DE CHALEUR</b>		
241-Autre utilisation inadéquate d'une source d'inflammation	1	0
<b>300-UTILISATION INADÉQUATE DU MATÉRIAU ENFLAMMÉ</b>		
340-Utilisation inadéquate du matériau enflammé	1	0
360-Utilisation inadéquate huile de cuisson, graisse, cire surchauffée	1	0
370-Combustible placé à proximité d'une source de chaleur	1	3
380-Entreposage inadéquat	1	1
<b>400-DÉFAILLANCE OU DÉFECTUOSITÉ MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE</b>		
410-Défaillance ou bris d'une pièce mécanique, fuite dans une pièce	1	2
430-Court-circuit électrique	3	
490-Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique	2	5
499-Aire d'entreposage indéterminée (intérieur)		2
<b>500-DÉFAUT DE CONCEPTION, DE CONSTRUCTION OU D'INSTALLATION</b>		
530-Dévaloir, excluant les dévaloirs d'incinérateurs reliés à des conduits de fumée	-	1
<b>600-MAUVAISE UTILISATION D'UN ÉQUIPEMENT</b>	-	1
<b>700-ERREUR HUMAINE</b>		
790-Autre erreur humaine (distraction, personne endormie)	7	7
<b>900- AUTRE</b>		
999-Cause indéterminée	8*	7*
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>46</b>

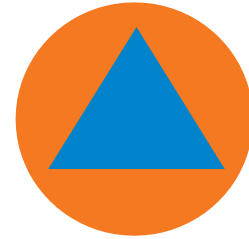
(\*) Les causes indéterminées sont dues au fait que les bâtiments étaient trop détruit ou représentaient un risque pour la sécurité des enquêteurs.

On note qu'environ 35% des incendies enquêtés sont classifiés comme « erreur humaine ». Encore une fois, les articles de fumeurs, les cendres chaudes et les feux de cuisson sont les causes les plus courantes. Les cigarettes écrasées dans les pots de fleurs ou lancées dans le paillis font partie de cette catégorie.

D'ailleurs, une campagne de sensibilisation sur les dangers des terreaux et paillis devra être instaurée, car plusieurs incendies majeurs relèvent de cette cause, depuis les dernières années.



# Sécurité civile



## ANNÉE PANDÉMIE COVID-19

L'année 2020 a été teintée du grand bouleversement de la pandémie COVID-19, cet état des choses a nécessité de revoir tous les projets qui animent notre service de sécurité civile municipale, nos mesures d'urgence, et de faire preuve d'une très grande résilience. Grâce à une équipe dynamique, des membres de l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC) et des responsables de missions, ont su adapter leur façon de faire afin de répondre aux besoins de ses employés et de ses citoyens.

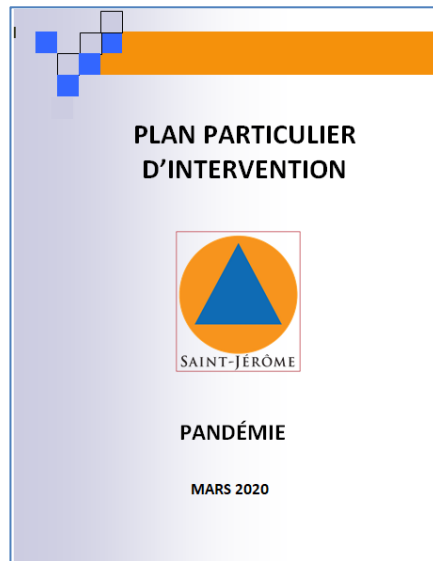


Pour l'OMSC, l'année 2020 a été forte en accomplissement. Plusieurs projets ont été menés par les différentes équipes, tel que :

- La documentation des bonnes pratiques a été mise en place dans un plan pour cette pandémie, qui a été inspirée de la pandémie H1N1 de 2009. Le plan de rétablissement COVID-19 offrira un outil de haut niveau permettant de mieux faire face aux défis générés par la pandémie.







- La pandémie de la COVID-19 a obligé l'OMSC à modifier sa façon de partager les informations. À cet effet, afin de diffuser les bonnes pratiques, les membres ont eu recours à des Webinaires et des conférences via la plateforme Zoom.
- Ceci a permis de documenter les conséquences de la pandémie sur la santé des individus et d'ouvrir un centre de répit pour les plus démunis.
- Des capsules de sensibilisation sur la COVID-19 ont été réalisées, afin de sensibiliser un plus grand nombre d'employés et de citoyens sur les bonnes pratiques et mesures d'hygiène en lien avec les consignes du gouvernement du Québec.
- La création de communications plus succinctes ont permis de rappeler les consignes dans les bâtiments et parcs municipaux.
- La création d'un lien avec la chambre de commerce et de l'industrie a été mis en place afin de susciter l'achat local.









La ville de Saint-Jérôme dispose d'un plan d'intervention qui vise à assurer la continuité des services essentiels offerts aux citoyens, en plus de prévenir la propagation du virus. Étant donné les circonstances évolutives, des mesures ont été mises en place afin de répertorier les cas de coronavirus à Saint-Jérôme.

## CENTRE DE COORDINATION DES MESURES D'URGENCE

Des simulations et procédures de l'utilisation de la génératrice d'urgence ont été mises à jour par le centre de coordination des mesures d'urgence, au 300 rue Parent à l'hôtel de ville, le 30 juin 2020.



Ces photos révèlent l'étendue des mesures d'urgences relatives aux événements du 6 août 2020 concernant la fuite majeure sur une conduite d'adduction d'eau brute de la station de production d'eau potable.

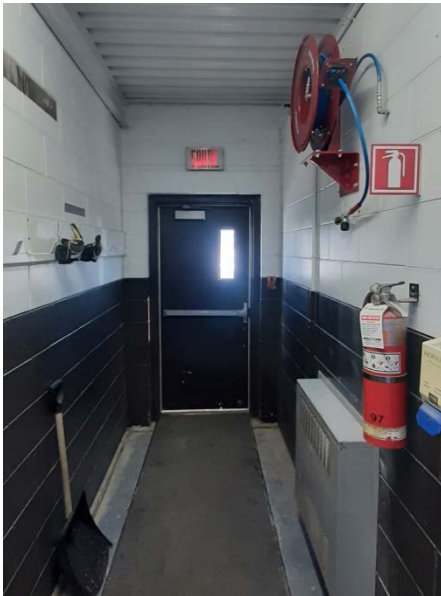


1. Le 6 août 2020, une fuite majeure survenait sur une des conduites d'adduction d'eau brute de la station de production d'eau potable de la Ville de Saint-Jérôme.
2. Dans la nuit du 5 au 6 août 2020, l'opérateur, de la station de production d'eau potable, a détecté ce qui semblait être une fuite majeure sur une des deux conduites d'adduction d'eau brute de la station. Ces deux conduites, d'un diamètre respectif de 450mm et de 500mm, ont pour fonction d'acheminer par pompage l'eau non traitée de la Rivière du Nord vers la station. La conduite qui a été affectée est celle de 500mm qui a été mise hors service, afin de permettre la réparation de la fuite.
3. Aux petites heures du matin, le 6 août 2020, le personnel du Service des travaux publics s'affaire à localiser la fuite, afin de pouvoir déterminer la nature du bris en vue d'effectuer la réparation, le plus rapidement possible. Dès lors, débute une course contre la montre pour réparer la conduite, afin de la remettre en service avant que les réserves d'eau ne s'épuisent.
4. Considérant la gravité des conséquences potentielles, et devant l'impossibilité de garantir que la conduite pourrait être réparée avant 18h00, il a été décidé vers 9h30 de mandater une compagnie spécialisée en pompage d'eau, pour fournir et installer un système d'alimentation temporaire, ce qui a permis de pallier à la perte d'eau de la conduite de 500mm. Dès midi, une entreprise en réseau de surface était autorisée à faire les démarches nécessaires pour transporter sur les lieux les équipements requis, afin de réalimenter adéquatement la station de production d'eau potable.
5. Au final, la conduite fut réparée de manière temporaire vers 16h15, et l'usine remise en marche à 16h50. Le système d'alimentation temporaire d'eau est demeuré en place le temps de procéder à la réparation permanente, qui a été finalisée au cours de la semaine suivante.

# Schéma de couverture de risques et dossier MRC

---

En 2020, nous avons procédé à l'installation d'un dévidoir avec une ligne qui servira au ravitaillement de l'unité 731. Le tout se retrouve dans le corridor menant à la sortie de la caserne du côté du compresseur. Ce dévidoir est dédié uniquement au ravitaillement en air respirable des cascades (cylindres) de 6000 psi se trouvant sur l'unité de réhabilitation 731



## Station de ravitaillement en air





En 2020, nous avons procédé à l'acquisition de 4 nouveaux cylindres de 6000 psi pour l'unité de ravitaillement en air qui sert à l'ensemble de municipalités de la MRC de La Rivère-du-Nord lors d'incendie majeur



# La réalisation des objectifs du schéma 2020

L'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie oblige les entités régionales, chargées de l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques en incendie, à adopter par résolution un rapport d'activité. Le plan de mise en œuvre fait partie intégrante du schéma révisé et détermine les activités à mettre en œuvre, en conformité avec les objectifs arrêtés de protection optimale de la ville de Saint-Jérôme. Il désigne les activités, leurs échéances et l'autorité responsable de la réalisation.

ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Continuer à assurer la coordination du schéma et le suivi de la mise en œuvre, et maintenir, à temps partiel, une ressource qualifiée en sécurité incendie et la mettre à la disposition des services incendies.	100 %	La MRC maintient une ressource assurant le suivi et la mise en œuvre du schéma de couverture de risques.	
Maintenir le comité technique en sécurité incendie (formé des directeurs incendie) afin de s'assurer que les actions au schéma seront réalisées.	100 %	Le comité est maintenu en place. Les rencontres mensuelles sont pour faire le point et le suivi des actions prévues à la mise en œuvre du schéma.	
Continuer à réaliser le rapport annuel (article 35 de la Loi). Transmettre à la MRC toutes les informations nécessaires à la rédaction de ce rapport annuel d'activités. Présenter le contenu au conseil des maires. Transmettre une copie au MSP.	100 %	Les données ont été transmises à la MRC pour la rédaction du rapport 2020.	
S'assurer que chaque SSI continu de compléter le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions (article 34 de la Loi) et le transmettre au MSP ainsi qu'à la MRC, dans les délais prescrits, pour compilation.	100 %	L'ensemble des rapports d'interventions sont transmis au MSP.	

ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Maintenir le programme de santé et sécurité au travail	100 %	Le SSI maintient un programme de prévention annuel avec fiches d'actions spécifiques. Un comité SST paritaire se réunit quatre fois par année.	
Respecter le règlement concernant la formation des pompiers et des officiers.	100 %	À l'embauche, le personnel doit avoir les compétences requises en conformité avec le règlement.	
Maintenir le programme de maintien des compétences et d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers du Québec et de la norme NFPA 1500.	100 %	Annuellement, il y a un maintien de compétences en ce qui concerne la formation sur certaines spécialités, telles que sauvetage vertical, espace clos, désincarcération et sauvetage nautique (glace et eaux vives).	
Maintenir et bonifier le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des véhicules en s'inspirant du Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention.	100 %	Maintenir notre programme d'entretien et de vérification des véhicules d'intervention afin de s'assurer de leur fiabilité.	
Remplacer les véhicules d'intervention tels qu'ils sont définis au tableau 37 du schéma révisé. Se référer à ce tableau pour les coûts.	97 %	En processus de remplacement d'un véhicule d'élévation.	Préparation d'un appel d'offres en 2020 par notre service des approvisionnements. Octroi de contrat et camion en production et la livraison sont prévus en octobre 2021



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers, selon les exigences des fabricants et des normes s'y rattachant.	100 %	Un programme d'entretien est en place avec registre pour l'ensemble des équipements du service.	
S'assurer d'obtenir du centre des appels d'urgence 9-1-1 et du service de répartition secondaire, un service conforme au Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence.	70 %	Le central ne dispose plus de toutes les accréditations mais se rapproche des normes en vigueur.	
Continuer à améliorer le réseau de communication et, le cas échéant, à uniformiser les appareils de communication mis à la disposition des SSI et les fréquences utilisées.	100 %	Les ordinateurs véhiculaires permettent l'accès direct aux cartes d'appels, aux risques d'intervention, et les autres risques s'y rattachant.	
Réaliser un projet d'étude afin de doter la MRC d'un centre de répartition primaire et secondaire.	100 %	Dépôt du rapport en mai 2018 et pas de suite par le conseil des maires.	
Construire, rénover ou agrandir une caserne.		N/A	N/A
Maintenir le programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie, selon les normes en vigueur, ainsi que leur déneigement et leur codification en s'inspirant de la norme NFPA 291 et NFPA 25.	100 %	Maintien du programme d'entretien, d'identification et de numérotation des bornes d'incendie en référence à la norme NFPA 291.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Maintenir le programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau de manière à faciliter le ravitaillement des camions-citernes et les rendre accessibles en tout temps.	100 %	La vérification et l'entretien sont effectués par le service des travaux publics de la municipalité.	
Aménager des points d'eau tels que précisés au tableau 40 du schéma révisé (section 6.6.4.2.).	100 %	Analyse interne pour déterminer la nécessité d'installation de points d'eau (réservoirs) dans un secteur ciblé du territoire versus la présence d'un réseau d'aqueduc à 4 km.	
Continuer à appliquer des mesures palliatives dans les secteurs où l'alimentation en eau est insuffisante (débit < 1 500 l/min), telles que l'envoi de 2 camions-citernes avec la force de frappe initiale.	100 %	Maintenir le déploiement de la force de frappe initiale avec 2 camions-citernes et une autopompe pour les secteurs non desservis en réseau d'aqueduc.	
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme portant sur l'évaluation et l'analyse des incidents.	100 %	Une analyse est effectuée après chaque incident.	
Maintenir des ressources formées pour la recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI) et réaliser les activités portant sur la RCCI.	100 %	Création d'une équipe RCCI composée d'inspecteurs.	
Maintenir et réviser, le cas échéant, la réglementation municipale basée sur le code de sécurité, chapitre bâtiment.	100 %	Adoption du CBCS en juillet 2018.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Maintenir et mettre à jour, le cas échéant, le programme concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée selon les échéanciers inscrits au tableau 41 du schéma.	76 %	Établir une campagne de visite résidentielle ciblée en fonction de l'évaluation et de l'analyse des incidents.	Ajustement du nombre de risques faibles au prorata des risques moyens/faibles ayant comme groupe d'usage le code foncier 1000 au rôle d'évaluation.
Maintenir et mettre à jour, le cas échéant, le programme concernant l'inspection des risques plus élevés par une ressource formée en la matière selon les échéanciers inscrits au tableau 42 du schéma.	25 %	Ajustement du programme en fonction des exigences des orientations. Au niveau du logiciel Première ligne les risques moyens sont identifiés ayant un code d'usage 1000 qui sont en réalité à plus de 75% des risques faibles.	En 2020, les risques très élevés ont été faits à 148 %, risques élevés faits à 77%, mais seulement 8% pour les risques moyens de la cible annuelle par catégorie.
Maintenir et mettre à jour, le cas échéant, le programme sur la conception de plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés en s'inspirant de la norme NFPA 1620 et, le cas échéant, former les pompiers. Réaliser tous les plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés au cours des années 1 à 5.	50 %	Nous avons produit 40 plans d'intervention sur un objectif de 80 annuellement pour 2020.	Prévoir la réalisation de 80 plans d'intervention par année, incluant la mise à jour et la conception de nouveaux plans, et ce, en cours de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques.
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de sensibilisation du public.	50 %	Maintenir au minimum les activités de prévention et des journées thématiques aux groupes sociaux, institutions et organismes communautaires. Nous nous sommes concentrés en début d'année 2020 sur les CHSLD et RPA.	Pandémie COVID-19 ralentissement des activités de sensibilisation du public.
Rédiger les ententes d'entraide automatiques afin d'assurer le caractère optimal de la force de frappe.	100 %	Autonome à 100 % avec nos ressources sur l'ensemble de notre territoire.	

ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Entériner et/ou maintenir les ententes d'entraide automatiques et mutuelles afin d'assurer le caractère optimal de la force de frappe.	100 %	Entente en vigueur avec la MRC de la Rivière-du-Nord et l'Entraide intermunicipale de la sécurité incendie des Basses-Laurentides.	
Mettre en place les ententes d'entraide automatiques de façon à ce que la force de frappe soit toujours optimale.	100 %	Autonome à 100 % avec nos ressources sur l'ensemble de notre territoire.	
Maintenir et bonifier, le cas échéant, les procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du Guide des opérations.	100 %	Pour les interventions des risques faibles et moyens, le temps requis pour atteindre la force de frappe dans le P.U. où 10 pompiers seront affectés à l'intervention sera de 10 à 15 minutes dépendamment du lieu de l'intervention et de la proximité du poste de pompier. Le temps requis pour atteindre la force de frappe pour les risques situés à l'extérieur du PU où 10 pompiers seront affectés à l'intervention sera de 15 à 25 minutes dépendamment du lieu de l'intervention et de la proximité du poste de pompier. Pour les interventions des risques élevés et très élevés, 4 pompiers additionnels sont affectés à l'intervention de l'incendie lors de demandes de l'officier commandant. Le temps requis pour atteindre la force de frappe sera réuni en 25 minutes et moins.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Réviser les procédures de déploiement des ressources (dès l'an 1) de manière à pouvoir atteindre les objectifs de protection décrits au chapitre 7 du schéma.	100 %	Il faut développer, en collaboration avec la centrale 9-1-1, la possibilité d'une RAO.	Un comité d'analyse de solution est en place avec la centrale 9-1-1 qui est sous la gouverne de notre Service de police.
Transmettre les procédures de déploiement au centre d'appels 9-1-1 (dès l'an 1).	100 %	Les procédures de déploiement sont mises à jour annuellement.	
Promouvoir des mesures adaptées d'autoprotection, en collaboration avec les générateurs de risques (section 7.3.2).	100 %	Mise en place d'un programme d'inspections des risques industriels sur notre territoire et recensement annuel avec le CISSS et DSP.	
Promouvoir et planifier, par la réglementation en vigueur, des programmes et des mesures visant à retarder la progression de l'incendie.	100 %	Une réglementation est en vigueur sur le territoire.	
Travailler en collaboration avec les services d'urbanisme dans la planification de la sécurité incendie et l'aménagement du territoire et lors de la révision du schéma d'aménagement, notamment à l'égard de la localisation des risques d'incendie sur leur territoire respectif.	100 %	Nous sommes en étroite collaboration avec notre Service d'urbanisme afin d'être informés des projets de développements sur le territoire.	
Dans les secteurs avec des lacunes en interventions contre l'incendie (déploiement de la force de frappe en plus de 20 minutes pour un risque faible ou moyen) les municipalités effectueront des visites supplémentaires dans les bâtiments résidentiels au 5 ans au lieu de 7 ans.	100 %	Les pompiers auxiliaires sont nos ressources affectées à cette tâche de visite résidentielle en secteur rural.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Établir une liste des services disponibles sur le territoire de la MRC. Maintenir et mettre à jour la tarification pour ces différents services dans l'entente d'aide mutuelle de la MRC (section 7.4.2).	100 %	Entente en vigueur avec les SSI de la MRC.	
Inclure la désincarcération, telle que décrite à l'objectif 5.	100 %	La Ville de Saint-Jérôme s'engage à déployer le minimum de ressources requises, soit 4 pompiers qualifiés en désincarcération et le personnel attitré à l'opération d'un véhicule muni d'une pompe intégrée, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans les meilleurs délais, en lien avec la situation.	
Rehausser le niveau de protection des citoyens à moindre coût, en profitant partout où c'est possible d'économies d'échelle et de gain de productivité qui concerne non seulement l'incendie, mais aussi les autres risques (voir section 7.5.2).	100 %	En 2020, Protocole d'entente sur les équipes spécialisées en partenariat avec les municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord.	
Favoriser les regroupements de services de sécurité incendie auprès des élus et mettre en place des mesures administratives afin de faciliter toute possibilité de regroupement des SSI de la MRC et des villes limitrophes (voir section 7.5.2).	100 %	Études d'opportunité effectuée au niveau de la MRC avec trois (3) municipalités sur cinq (5) en 2018. Dépôt du rapport en mai 2018 et pas de suite par le conseil des maires.	Regroupement de l'état-major de trois (3) municipalités sur cinq (5) en 2019.



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Analyser et mettre en place, s'il y a lieu, le développement de diverses expertises au niveau régional (voir section 7.6.2).	100 %	Le sauvetage en milieu isolé ou hors route est présentement fonctionnel.	
Informier régulièrement les SSI sur la mise à jour de la classification des risques présents sur le territoire.	100 %	Mise à jour du rôle d'évaluation dans le logiciel Première Ligne en lien avec PG Solutions.	
Maintenir en place et participer au comité régional de concertation en sécurité publique regroupant, notamment, les responsables des SSI, des policiers de la Sûreté du Québec et des travailleurs du service ambulancier.	100 %	Aucune rencontre en 2020.	
Mettre en place des mécanismes d'entraide (établissement d'ententes en matière de sécurité civile) avec des villes situées à l'extérieur de la région dans le but de pallier à des situations d'envergures.	0 %	Présentement en mise à jour au sein de la MRC de La Rivière-du-Nord, mais sans avancement avec la pandémie.	

## CONCLUSION

### L'année 2020 du SSISJ en chiffres

- Territoire de 93 km<sup>2</sup> et 78 839 citoyens (décret 2020)
- 15<sup>e</sup> service d'incendie en importance au Québec (sur environ 650)
- 57 employés
- Budget de 8,6 M\$, soit 31,44\$/citoyen
  - 1436 interventions d'urgence
  - 35 incendies de bâtiments
  - 105 incendies extérieurs (débris, forêt, broussailles, paillis)
  - 25 incendies de véhicules
  - 146 vérifications préventives
  - 57 assistances, dont 12 assistances médicales et 9 au service de police
  - 4 interventions nautiques sur la Rivière-du-Nord
  - 40 désincarcérations
  - 6000 activités de prévention



### Enjeux du SSISJ en 2021

- Promotion et maintien de l'entente en partage de l'état-major avec la Ville de Prévost et la Municipalité de Saint-Hippolyte
- Négociation d'entente intermunicipale avec certaines municipalités au nord
- Mise en place de la stratégie des partenariats avec des organismes de soutien aux sinistrés
- Optimisation des tactiques de combat
- Développement d'infrastructures et de méthodes de travail reliées aux exigences en matière de santé et sécurité au travail
  - Mise à niveau des bâtiments (poste centre, poste Est et bureau de prévention)
- Reddition de comptes du schéma de couverture de risques 2016-2020
- Production d'un projet de schéma de couverture de risques 2021-2025
  - Analyse du positionnement des ressources en vue du renouvellement du schéma de couverture de risques 2021-2025



